CHAMBRE D'AGRICULTURE ARIÈGE

BULLETIN FOURRAGE

N°06_21 MARS 2024

ARIEGE.CHAMBRE-AGRICULTURE.FR

Les bulletins fourrages publiés chaque semaine par la Chambre d'Agriculture fournissent des conseils sur la gestion du pâturage et des fourrages. Ces bulletins présentent l'évolution de la pousse de l'herbe à partir des "sommes de températures" calculées à partir de 7 stations météo réparties sur le département de l'Ariège.

patrick.beral@ariege.chambagri.fr / lea.valero@ariege.chambagri.fr

Les préconisations issues de ce bulletin découlent :
- des données météo France sur 5 stations du département
- des mesures de la pousse de l'herbe faites sur l'exploitation suivie

PROAGRI POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARIÈGE

Données Météo

17 mars 2024	Altitude (m)	Précipitations (mm) du 11-mars au 17-mars	Précipitations (mm) 30 derniers jours	Somme de températures depuis le 1er février (°C-jour) 2024	2023	année moy	Mise à l'herbe prairies TP / RGI 250 °j	prairies précoces 300 °j	prairies tardives 400 °j	Fin déprimage prairies précoces 500 °j	prairies tardives 800 °j
St-Girons	414 m	13 mm	101 mm	417°	336	315	27-févr.	6-mars	15-mars	23-mars	19-avr
Cos	519 m	31 mm	163 mm	406°	333	298	27-févr.	6-mars	16-mars	24-mars	20-avr
Leran-Lourmatel	391 m	18 mm	105 mm	382°	298	309	2-mars	9-mars	18-mars	27-mars	24-avr
Montaut	295 m	9 mm	60 mm	422°	366	311	27-févr.	6-mars	15-mars	23-mars	17-avr
Mirepoix	293 m	15 mm	94 mm	416°	317	-	28-févr.	6-mars	15-mars	23-mars	19-avr
Serres sur Arget	548 m	27 mm	128 mm	383°	295	-	1-mars	9-mars	18-mars	27-mars	25-avr
Prades	1535 m	21 mm	55 mm	220°	181	-	21-mars	28-mars	18-avr	27-avr	3-juin

Rappel : La somme TB0 depuis le 1er janvier, est utilisée comme repère pour la fertilisation azotée ; la somme de températures depuis le 1er février est utilisée comme indicateur du stade physiologique des plantes. La somme des températures est donnée en degrés jours (DJ).

Prévisions météo

	21 Mars	22 Mars	23 Mars	24 Mars	25 Mars	26 Mars
			90% 4.9 mm		70% 1.9 mm	90% 7.2 mm
	22° / 9°	24° / 10°	14° / 7°	14° / 6°	19° / 4°	11° / 5°
	7 - 23 km/h	8 - 22 km/h	16 - 40 km/h	10 - 29 km/h	12 - 34 km/h	10 - 28 km/h

	27 Mars	28 Mars	29 Mars	30 Mars	31 Mars	1 Avr
	70% 8.7 mm	50% 0.2 mm	50% 0.2 mm		70% 1.2 mm	70% 1.1 mm
	8° / 5°	16° / 1°	19° / 3°	11° / 6°	14° / 1°	10° / 3°
	10 - 28 km/h	9 - 33 km/h	10 - 30 km/h	7 - 24 km/h	13 - 46 km/h	17 - 48 km/h

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARIÈGE

Rappel des indicateurs

Type de prairies	Mise à l'herbe	Fin déprimage
Prairies temporaires	250 ° jours	500 ° jours
Prairies permanentes fertiles et précoces	300 ° jours	500 ° jours
Prairies permanentes tardives	400 ° jours	800 ° jours

Conseil de la semaine :

Une douceur printanière exceptionnelle qui fait pousser l'herbe à « vue d'œil » sur certaines régions fourragères du département !!!

La douceur printanière de cette semaine bouscule les habitudes de gestion de l'herbe, notamment en ce qui concerne la date de sortie en pâture. Il va falloir **s'habituer à sortir les animaux de plus en plus tôt avec le changement climatique.**
Nous avons **10 jours d'avance par rapport à une année moyenne,** mais aussi **7 jours d'avance par rapport à l'an passé, qui était une année précoce !**

Les prévisions pour la semaine à venir annoncent un temps très doux avec des passages pluvieux, ce qui sera **favorable à la pousse de l'herbe.**

Le cumul de température a atteint les 400° jours sur l'ensemble du département, ce qui indique la possibilité de sortir les animaux sur les prairies permanentes les plus tardives.

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARIÈGE

Il faut continuer à sortir l'ensemble des animaux !

On pacage en premier **la surface de base** (exclusivement consacrée à la pâture). Si la **quantité est insuffisante,** on peut aller gagner quelques jours de pacage avec le **déprimage des surfaces de fauches**.

Les 500° jours qui marquent la **fin du déprimage,** sont prévus pour la **fin de semaine prochaine**. Une fois les **500° jours passés**, on pratique **l'étêtage**.

Sur les exploitations situées en zone de moyenne altitude (800m), les 300° jours sont dépassés. La mise à l'herbe peut commencer en fonction des conditions climatiques.

Quelques rappels

Le déprimage vise à pâturer l'herbe avant que le bourgeon terminal de la plante ne se trouve à 5 cm (on parle alors de stade épi 5 cm) jusqu'à 500° jours.

L'étêtage correspond au pacage plus tardif après 500° jours. Il permet de prélever l'apex, ce qui favorise une repousse végétative. La surface de base est étêtée pour favoriser une repousse feuillue.

Sortir ses animaux au bon moment

= réussite de l'étêtage de la surface de base
= maîtrise du pâturage au stade feuillu
= bonne valeur alimentaire
= gains en croissance et coûts

Un étêtage des surfaces de fauches va entrainer une perte de rendement important jusqu'à 50 % au profil de la qualité (bonne valeur nutritive)

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARIÈGE

Comprendre la notion de déprimage

	Déprimage	Fin déprimage
Définition	Le futur épi n'est pas coupé par la pâture	Le futur épi est coupé par la pâture
Impact sur la repousse	**Repousse reproductive** • épiaison décalée d'une semaine • La tige repousse moins haute • Production plus importante de feuilles • augmentation de l'appétence	**Repousse végétative** • Allongement de la tige au fur et à mesure de la montée de l'épi Adapté pour les espèces non remontantes c'est à dire qui ne referont pas un épi : RGA, Dactyle, fétuques.. C'est le cas pour la plupart des espèces pâturées à l'exception des RGI, RGH et brome.
Intérêts	• Favoriser le tallage (densification) et l'appétence • Optimiser la qualité de foin récolté (moindres pertes en quantité)	• Favoriser les repousses feuillues • Donner la priorité à la qualité de foin (pertes en quantité)

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

patrick.beral@ariege.chambagri.fr / lea.valero@ariege.chambagri.fr
06 42 92 35 17 06 73 63 86 50

PROAGRI POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN